|  |
| --- |
| COMMUNE DE 6987 RENDEUX |
|  |
|  |
|
|
|
|
|
|
|
|
|

**Commune de Rendeux**

**Plan Stratégique Transversal**

**Rendeux, une commune où il fait bon vivre !**

**Administration Communale de Rendeux**

**Rue de Hotton 1**

**6987 RENDEUX**

**T : 084/47.71.69**

**INTRODUCTION**

1. **Présentation de la commune**

Issue de la fusion de quatre anciennes communes (Rendeux, Beffe, Hodister et Marcourt), la commune de Rendeux (en wallon « Rindeu ») est située en province de Luxembourg et fait partie de l'arrondissement de Marche-en-Famenne.

1. **Géographie**

Aux portes de l'Ardenne, la commune de Rendeux, d’une superficie de 6.883 hectares (68.83 km2) est une commune au caractère typiquement ardennais.

La forêt, l'eau, la campagne sont autant d'éléments qui concourent à la beauté de ses paysages encore préservés.

La plus grande partie de l'entité s'oriente autour de l'axe hydrographique de l'Ourthe et de ses affluents mais une petite zone, dans le coin Sud-Ouest de la commune, fait partie du bassin hydrographique de la Lesse et une autre petite zone dans le coin Nord-Est est drainée vers l'Aisne qui se jette dans l'Ourthe une dizaine de kilomètres plus vers le Nord.

L'altitude est comprise entre 190 mètres au niveau de l'Ourthe à Hamoul et 550 au lieu-dit "Tirolle" au Nord-Est de Laidprangeleux.

La commune de Rendeux est caractérisée par un relief ondulé, coupée par la vallée de l'Ourthe principalement et par les vallées adjacentes. L'Ourthe et ses affluents offrent des vallées tantôt encaissées et sinueuses, tantôt larges avec des plaines alluviales.

*Axes routiers*

La commune de Rendeux est traversée d'Est en Ouest par la voirie régionale 833 reliant Hotton et La Roche-en-Ardenne. Les autres axes routiers importants sont la voirie régionale 888 reliant La Roche-en-Ardenne à Marche-en-Famenne et la voirie régionale 885 faisant la jonction entre Amonines et Beausaint.

*Villages et hameaux de la commune*

* **Rendeux**: Rendeux-Haut, Rendeux-Bas, Ronzon, Chéoux, Waharday, Nohaipré, Hamoul et Bardonwez ;
* **Beffe** : Beffe, Magoster et Trinal ;
* **Hodister** : Hodister, Gênes, Warisy, Jupille, Quatre-Bras-de-Gênes, Racelle, et Vecpré ;
* **Marcourt** : Marcourt, Marcouray, Devantave et Laidprangeleux.

*Communes limitrophes*

Hotton (6 km), Erezée (6.6 km), Manhay (13.1 km), La Roche-en-Ardenne (7.3 km) et Marche-en-Famenne (12 km).

1. **Sécurité et secours**

La commune de Rendeux fait partie de la zone de police Famenne-Ardenne et de la zone de secours unique du Luxembourg. Le numéro d'appel pour ces services est le 112.

1. **Habitat et économie**

Dans la vallée de l'Ourthe, l'habitat est disséminé le long de la route régionale. Ailleurs, les villages sont soit situés aux amorces de dépression, soit le long des cours d'eau, soit sur les lignes de crête. L'habitat ancien est caractéristique de l'activité agricole qui a modelé le paysage de la commune.

Le secteur primaire occupe encore une part non négligeable de l'activité économique (agriculture et sylviculture). Le secteur secondaire est principalement constitué des PME travaillant dans les secteurs du bois et de la construction. Quant au secteur tertiaire, l'enseignement et l'administration communale en constituent les principaux employeurs.

1. **Patrimoine citoyen**

La richesse de la commune de Rendeux provient aussi et avant tout :

* de son patrimoine citoyen : au 01 janvier 2021, la commune de Rendeux comptait 2 641 habitants.
* de son tissu associatif dynamique et varié : grands feux, kermesses, marchés, jumelage, … sans oublier les autres manifestations culturelles, sportives ou folkloriques présentes toute l’année à Rendeux
1. **Tourisme**

La commune occupe un site privilégié propice au tourisme vert

* RSI de Marcourt Beffe rue des Martyrs, 25 - Place de Chiroubles - 6987 Marcourt - tél/fax 084/47.77.91 - info@marcourt-beffe.be - www.marcourt-beffe.be
* Cercle Culture, Tourisme et Nature de Rendeux
1. **Patrimoine architectural**

On peut citer en outre :

Ferme de Jupille, ruines du château de Montaigu (Marcourt), l’ancien moulin de Bardonwez (Rendeux-Haut), Eglise Saint-Remacle (Jupille), Eglise Saint-Martin (Marcourt), Eglise Saint-Donat (Devantave), Eglise Saint-Brice (Hodister), Eglise de l’Assomption de Sainte-Marie (Rendeux-Bas), Château de Rendeux, Château de Ronzon, Chapelle Saint-Martin (Waharday), Chapelle Saint-Gérard (Devantave), Chapelle octogonale de l’Immaculée Conception (Magoster), Au Comte d’Harschamp (Rendeux-Haut), Au clos de la Fontaine (Chéoux), Maison espagnole (Marcourt), Ermitage et la Chapelle Saint-Thibaut (Rendeux), Villages de Marcourt et Rendeux, ...

1. **Patrimoine de guerre**

Circuit des lieux de mémoire.

1. **Patrimoine naturel**

On peut citer en outre :

L’arboretum Lenoir (Rendeux), point de vue de l'Ermitage Saint-Thibaut avec table d'orientation Marcourt, la table d'orientation de Chéoux, la table d'orientation de Laidprangeleux, la table d'orientation de Waharday au lieu-dit La Chapelle Notre-Dame des Champs.

**Note de politique générale 2019 - 2024**

1. ***Introduction***

Habiter notre commune, c’est bénéficier d’un cadre de vie de qualité, dans une ruralité qui facilite la proximité entre les habitants. Il faut **préserver cet environnement et encourager les liens sociaux entre tous.**

C’est notamment en épaulant le monde associatif que le tissu social se renforcera. La Commune peut y contribuer en poursuivant l’aménageant **de lieux de rencontre au sein de chaque village**.

Construire des lieux de vie agréables, c’est veiller à la sécurité de tous. **Aussi, il faut poursuivre la réalisation de dispositifs de sécurité** **et mener des actions de sensibilisation et de répression** afin de réduire efficacement la vitesse des véhicules qui traversent nos quartiers.

Vivre ensemble et s’épanouir à Rendeux, c’est aussi **profiter des services** à différents moments importants de sa vie (*accueil de l’enfance, soins et hébergement des aînés, enseignement, médecine, sport, culture, …*). Il faut poursuivre la mise en place de ces services et les implanter au centre de la Commune afin qu’ils soient facilement accessibles à tous.

**Favoriser l’installation des jeunes ménages et des familles**, c’est garantir la vitalité de notre commune. Pour cela, il faut proposer des terrains à des prix abordables et activer des incitants qui les encouragent à s’installer dans notre commune.

Construire sa Commune, c’est aussi y travailler et y entreprendre. Nous devons **épauler l’artisanat, l’agriculture familiale, le commerce de proximité et encourager le développement d’un tourisme intégré.**

La Commune doit vivre avec son temps et investir dans **les nouvelles technologies de communication.** C’est un défi pour l’avenir et enjeu pour la ruralité. Aussi, il est nécessaire de rechercher des solutions afin que les réseaux de télécommunication couvrent l’ensemble du territoire communal.

Relever les défis de demain, c’est **contribuer à la préservation de notre environnement et trouver des alternatives innovantes en vue de s’inscrire dans le développement durable et réussir la transition énergétique**.

Aujourd’hui, plus que jamais, **le citoyen est un maillon central de la vie communale !** La nouvelle opération participative de développement rural entamée l’an dernier en est la preuve. Ce projet sera un pivot de la politique locale pour les prochaines années.

1. ***Les axes principaux***
* Préserver un cadre de vie et un environnement de qualité ;
* Encourager les liens sociaux entre les gens et le favoriser le « *vivre ensemble* » (épauler le monde associatif, développer l’offre culturelle) ;
* Poursuivre la mise en place de services facilement accessibles à tous (*accueil de l’enfance, accompagnement et hébergement des aînés, enseignement, soins de santé, sports,…*) ;
* Favoriser l’installation des jeunes ménages et des familles ;
* Epauler l’artisanat, l’agriculture familiale, le commerce de proximité et encourager le développement d’un tourisme intégré ;
* Investir dans les nouvelles technologies de communication et rechercher des solutions afin que les réseaux de télécommunication couvrent l’ensemble du territoire communal ;
* Rechercher des alternatives innovantes en vue de s’inscrire dans le développement durable et la transition énergétique ;
* Impliquer le citoyen dans la vie communale ;
* Assurer une mobilité partagée et sécurisée ;
* Entretenir le patrimoine communal (voirie, infrastructures, bâtiments).

1. ***Développement***
2. **Préserver un cadre de vie et un environnement de qualité ;**
* ***L’environnement***
* Maintenir la propreté des abords routiers
* Eradiquer des chancres et assainir d’anciennes décharges
* Lutter contre les incivilités environnementales et les dépôts clandestins
* Poursuivre la collaboration avec les contrats de rivières
* Informer et sensibiliser au respect de l’environnement (déchets, énergie, biodiversité, utilisation des pesticides,…)
* Mettre en place une politique de récupération des canettes
* Valoriser et promouvoir les vergers partagés
* Envisager une aide communale pour l’évacuation des terres lors de la construction d’habitation
* ***L’aménagement du territoire***
* Déterminer les choix de développement du territoire futur de la Commune, en concertation avec la CCATM et la population
* Adapter les règles d’urbanisme pour garantir l’harmonie des villages
* Affiner la réflexion sur l’implantation des gîtes
* ***L’assainissement des eaux***
* Poursuivre les travaux de pose des égouts (Rendeux-Haut, Ronzon)
* Faire un état des lieux sur l’assainissement des eaux usées
* Poursuivre l’octroi d’une prime à l’installation d’une station d’épuration individuelle
1. **Encourager les liens sociaux entre les gens, favoriser le « *vivre ensemble* », développer la solidarité, l’éducation et la culture**
* ***La vie associative***
* Aménager un espace de rencontre et de convivialité dans chaque village (*aire de rencontre, plaine de jeux, local,…)*
* Finaliser les projets en cours (*nouvelle salle de village à Beffe, aménagement de la chapelle de Waharday, local pour les aînés et le CCTN et une salle sportive à l’étage du corps de logis Marie Schérès à Rendeux-Haut)*
* Etudier les demandes d’aménagement de locaux sollicitées par les Comités de village
* Maintenir le soutien aux associations (*subsides, prêt de matériel,…)*
* Aider les Comités dans leurs démarches administratives
* ***La solidarité***
* Mettre en place, avec différents partenaires, un réseau « *Solidarité*» *(nouer un contact régulier avec les personnes esseulées)*
* Porter une attention particulière aux personnes en difficulté *(C.P.A.S., l’A.L.E, service « handicontact »)*
* Poursuivre la réalisation de logements publics destinés aux personnes précarisées
* ***La culture***
* Dynamiser l’offre culturelle à l’occasion de l’engagement d’un coordinateur par la Maison de la Culture
* Encourager des moments de rencontre avec les résidents du Centre Couleurs du Monde
* Remettre sur pied un Comité culturel afin de proposer des activités et des spectacles
* Valoriser le folklore, les traditions et l’histoire locale
1. **Poursuivre la mise en place de services et infrastructures facilement accessibles à tous (accueil de l’enfance, accompagnement et hébergement des aînés, enseignement, soins de santé, sports, …) ;**
* ***La jeunesse***
* Maintenir le soutien aux accueillant(e)s d’enfants et rester attentif à l’évolution des besoins
* Instaurer des repas scolaires à prix démocratique *(en sensibilisant au respect de la terre, des produits naturels et des producteurs)*
* Renforcer l’apprentissage des langues (*Intensifier les cours de langues à l’école et organiser des échanges avec une école néerlandophone)*
* Proposer de nouvelles activités pendant les garderies *(Ateliers de communication, gestion des émotions, chorale, sports, yoga, cuisine, théâtre,…)*
* Poursuivre l’organisation des journées « *Place aux enfants* » afin de faire découvrir aux jeunes différents métiers
* Mettre sur pied un Conseil consultatif des jeunes
* ***Les aînés***
* Poursuivre les services d’aides aux personnes à domicile *(service repas, service d’aides ménagères, services d’aides familiales)*
* Dynamiser le service lavoir-repassage *(organiser la prise en charge du linge à domicile)*
* *Aménager des logements adaptés aux seniors (rénover la villa de Mme Colette Strymes à Ronzon et construire de nouveaux bâtiments dans la propriété)*
* Etudier la création d’un centre d’accueil de jour pour les aînés
* Conclure des partenariats avec d’autres communes dans le cadre de l’hébergement en maison de repos
* Organiser des moments de rencontres conviviaux
* ***La santé***
* Concrétiser le projet de construction d’un cabinet rural médical *(infrastructure partagée par des médecins et des professions médicales)*
* Mettre sur pied des projets de santé publique avec la Commission communale de la Santé
* ***Le sport***
* Finaliser la liaison lente entre l’école communale et le village de Rendeux-Haut, avec un parcours « *Vita »* pour tous, une aire multisports extérieure couverte et un terrain de *pumptrack* (circuit d’obstacles pour vélos)
* Moderniser les infrastructures du football
* Créer une Commission des Sports pour organiser des activités et des journées sportives
* Etendre le projet « *Je cours pour ma forme* » à la marche et au vélo
* Etudier la faisabilité de créer d’autres infrastructures sportives adaptées à notre commune

1. **Favoriser l’installation des jeunes ménages et des familles ;**
* ***Le logement***
* Créer des logements tremplins réservés aux jeunes ménages
* Aménager des petits lotissements communaux dans les villages afin de proposer des terrains à des prix abordables aux jeunes ménages et aux familles
* Maintenir les primes à la construction
1. **Epauler l’artisanat, l’agriculture familiale, le commerce de proximité et encourager le développement d’un tourisme intégré ;**
* ***L’agriculture***
* Acquérir de nouvelles parcelles agricoles au gré des opportunités afin de proposer des locations de terre à des prix abordables aux jeunes agriculteurs et aux maraîchers
* Maintenir les services et les primes existantes (*location de la herse, primes au chaulage, au forage de puits, à l’installation de fosses à lisiers, à l’entretien des haies)*
* Sensibiliser les habitants, les seconds résidents et les écoliers au rôle important de l’agriculture dans notre commune rurale (*organiser des journées de découverte des fermes en collaboration avec le secteur agricole, …)*
* Soutenir les producteurs locaux et les circuits courts (*achats de produits locaux pour la préparation des repas du CPAS, soutien à «Li Terroir», …)*
* Réaliser un cadastre des chemins agricoles difficilement praticables et planifier leur entretien
* ***La forêt***
* Assurer une gestion et un usage de la forêt qui soient équilibrés et qui prennent en compte les aspects sylvicoles, économiques, naturels, touristiques et cynégétiques
* Veiller à l’entretien des voiries communales forestières
* Rechercher des solutions à la problématique du surplus de gibiers en collaboration avec les acteurs concernés
* ***Le tourisme***
* Soutenir nos opérateurs touristiques (aide au balisage, entretien des promenades,…)
* Aménager des points de vue paysagers (dégagement de végétation, installation de promontoires, rénovation du belvédère de l’église de Beffe, …)
* Encourager le tourisme familial :
* *Mettre en place un circuit de découverte adapté aux enfants*
* *Organiser des évènements pour les familles (haltes gourmandes, …)*
* Mettre en valeur le patrimoine (bâti, populaire, naturel) *(pose de panneaux didactiques, bornes numériques,…)*
* Finaliser le projet de voie lente entre La Roche et Rendeux
* Poursuivre le fleurissement et l’embellissement de tous les villages *(bacs à fleurs, plantation d’arbustes et de plantes vivaces, …)*
* Réaliser un clip vidéo de présentation de la Commune
* ***Les autres secteurs***
* Négocier l’acquisition du site de la laiterie de Chéoux et réfléchir, avec l’ensemble de la population, à son affectation et son aménagement
* Aménager un hall relais et des espaces de travail partagés
* Organiser des tables rondes avec les commerçants de la Commune
1. **Rechercher des alternatives innovantes en vue de s’inscrire dans le développement durable et contribuer à la transition énergétique ;**
* ***Le développement durable***
* Concrétiser le projet « *Agenda 21* » : prendre en compte le développement durable dans la gestion communale
* ***L’énergie***
* Mener à bien le Plan d’Action pour l’Energie Durable
* Poursuivre la collaboration au projet « RENOV’énergie » (Conseils gratuits aux habitants pour réduire leur consommation énergétique)
* Intervenir sur les bâtiments communaux :
* *Poursuivre leur isolation*
* *Poser des panneaux photovoltaïques en toiture*
* Etudier la mise en place d’alternatives de production d’énergie *(réseaux de chaleur, hydroélectricité,…)*
* Favoriser les achats groupés (électricité, mazout, bois, …)
1. **Assurer une mobilité partagée et sécurisée ;**
* ***Les voiries***
* Maintenir un service de déneigement performant
* Mettre en œuvre le plan intercommunal de mobilité
* Réaliser des aménagements pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité de tous les usagers aux endroits dangereux
* Mener des actions de sensibilisation et de répression en vue de réduire la vitesse des véhicules
* Mettre en place une politique de gestion des haies le long des voiries
* ***La mobilité douce***
* Développer des itinéraires de voies lentes
* Promouvoir la pratique du vélo électrique
* ***La mobilité partagée***
* Maintenir les services d’aides à la mobilité (« Les Passagers du pays », le service pour PMR « Forum de la mobilité », …)
* Encourager le co-voiturage
1. **Investir dans les nouvelles technologies de communication et rechercher des solutions afin que les réseaux de télécommunication couvrent l’ensemble du territoire communal ;**
* Améliorer la communication avec le citoyen et les Comités via le développement des nouvelles technologies de communication
* Multiplier les contacts avec les opérateurs de téléphonie afin de réaliser à terme une couverture opérationnelle sur l’ensemble du territoire
* Développer une «*e-commune*» afin de permettre d’effectuer un maximum de démarches administratives en ligne pour les personnes qui le souhaitent
* Mettre en place une plateforme informatique permettant aux citoyens d’avertir la commune des problèmes rencontrés sur le terrain
1. **Impliquer le citoyen dans la vie communale**
* Prévoir un budget annuel pour concrétiser un projet citoyen proposé par les Comités ou Associations via appels à projets
* Maintenir la CCATM, le Conseil communal consultatif des aînés, la Commission de la santé et créer un Conseil pour les jeunes
* Rappeler le droit d’interpeller le Collège et le Conseil sur les sujets d’intérêts communaux
* Poursuivre le Programme communal de développement rural avec la population
1. **Entretenir le patrimoine communal (voirie, infrastructures, bâtiments).**
* Réaliser un cadastre de l’état des voiries, des infrastructures et des bâtiments communaux afin de planifier les interventions sur la durée de la mandature
* Adopter un règlement de voirie pour encadrer l’intervention des impétrants (SWDE, ORES, VOO, …)
* Allouer un budget annuel pour les entretiens des voiries (fissures, …)

**Note de politique SOCIALE 2019 - 2024**

Doc à insérer

**PST - VOLET INTERNE**

**PST - VOLET EXTERNE**